

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 21

Artikel: A propos des armoiries d'Evian
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LES BŒUFS DE SÉNOZE

Fritz Sênôze (Sennhauser, de son vrai nom) venait de perdre sa femme. Dire que cette mort lui fit verser bien des larmes, serait faire une entorse à la vérité. Le veuf n'oubliait certes pas que la défunte était une ménagère hors ligne et qu'il lui devait le joli domaine de Praz-Novî, entre les vignes et la montagne, dont les grasses prairies et les vergers faisaient l'admiration générale. Mais il se souvenait aussi du détestable caractère de cette vieille acariâtre, qui eût pu être presque sa mère. En avait-il avalé des couleuvres, durant les vingt années de leur mariage! Que de fois ne lui avait-elle pas rappelé qu'il n'était qu'un petit valet de ferme lorsqu'elle lui fit l'honneur de le prendre pour époux! Et puis, de quels mépris ne l'abreuvait-elle pas, parce qu'il s'était refusé constamment à donner, comme elle, dans les pratiques piétistes, à être ce qu'il appelait une « punaise de chapelle », à faire bonne mine aux évangélistes ambulants qui priaient avec elle et inondaient la ferme de petits traités, après avoir, « Dieu voulant », diné ou soupé comme quatre! Surtout, il songeait aux dernières paroles de la moribonde :

— Tu sais, Fritz, lui avait-elle dit, tu sais tout ce que le pasteur Grabbit a fait pour le salut de mon âme... Après ma mort, il continuera de prier pour moi... Je veux, quand je serai au cimetière, que tu vendes les deux bœufs rouges et que tu lui en portes l'argent; je le veux, entends-tu... et il le sait!

Sênôze avait fait oui de la tête, tout en se disant: « Elle ne souffre plus, elle est plus heureuse que nous autres; elle va en paradis, où tout est calme et beau, où l'on n'a besoin de rien, au dire de M. Grabbit, et elle veut me ruiner avec des prières! Pauvre Jeannette, sa raison démenage!... »

On enterra Jeannette Sênôze dans le petit cimetière dont les cyprès dentellent si curieusement la crête herbeuse, entre les hameaux de Condemine et des Esserts.

Un mois après, on « péçletait » à la porte de Praz-Novî. C'était M. Grabbit, qui venait remémorer à Sênôze les dernières volontés de sa femme.

— Suffit, répondit sèchement Sênôze, je serai chez vous dans vingt-quatre heures.

Le lendemain, jour de foire de la Saint-Martin, Fritz descendit à la ville, non loin du Léman. Au bras gauche, il avait un panier contenant deux poulets; de la main droite il maniait un bâton d'épine noire, criant: « Ça, ça, ça! » à ses beaux bœufs rouges à la robe luisante, qui rumaient en se léchant le muffle et en faisant tinter leurs sonnailles oblongues.

Tous ceux qui le voyaient cheminer ainsi, le prenaient pour un fou: « Sênôze qui va vendre sa « paire »! Des bœufs jeunes et en pleine force! Il faut qu'il ait perdu la tête! »

Lui, allait d'un bon train, sans dire mot. Arrivé à la place du Marché, il se vit bientôt entouré de « marchandeurs ».

— Combien voulez-vous de cette paire? lui demandait-on.

— Trois cents pièces de la paire de poulets et un franc cinquante de la paire de bœufs... les deux paires se vendent ensemble, répondait Sênôze, sans sourciller.

— Il travaille pour le Bois de Cery, il lui manque quelques pincées d'escient! chuchotait-on dans son entourage.

Cependant, il vendit promptement ses deux paires, en faisant sur les poulets un rabais de dix pièces. Le marché conclu, l'acheteur, David Pezet, et deux autres hommes, Justin Brache et Samuel Copon, l'accompagnèrent sur sa prière à l'auberge de la Croix-Blanche. En sortant de là, tous quatre riaient comme des bœufs.

Emboitant le pas au vendeur, ils allèrent heurter à la porte de M. Grabbit.

— Bien le bonjour, monsieur le pasteur, dit Sênôze, je viens payer ma dette... Voici David Pezet, mon acheteur; il vous dira le prix que j'ai retiré de mes bœufs, et ces deux honorables témoins, Samuel Copon et Justin Brache, vous confirmeront la chose, sous le poids du serment, si vous le voulez.

— Fritz Sênôze, fit l'ecclésiastique, dont les yeux luisaient de cupide joie, je me suis toujours dit que vous étiez la loyalité même; du haut des cieux, votre chère femme doit être fière de vous.

En même temps, M. Grabbit tendait sa main aux doigts allongés. Sênôze y laissa tomber un franc cinquante en piécettes de vingt, de dix et de cinq centimes!

La dexte toujours tendue, M. Grabbit abaissa les yeux sur cette menue monnaie et bégaya, avec un air qu'il s'efforçait de rendre indifférent:

— Vous voulez plaisanter? mon cher monsieur Sênôze.

— Du tout! répliqua celui-ci... David Pezet va vous dire combien j'ai reçu de lui:

— Un franc cinquante pour les bœufs, Monsieur le pasteur, dit Pezet et deux cent nonante pièces pour les poulets... Les deux paires se vendaient ensemble.

— C'est la pure vérité, ajouta Samuel Copon.

— Je le jure! fit Justin Brache en levant solennellement la main.

Ils laissèrent M. Grabbit la bouche ouverte, comme un oisillon à la becquée (peut-être l'ouvre-t-il encore) et reprirent gaiement le chemin de la Croix-Blanche.

Trois semaines plus tard, deux superbes bœufs tachetés de roux remplaçaient, à l'étable de Praz-Novî, la paire achetée par David Pezet.

V. F.

Terrible amputation. — De l'Éducateur :

Extrait d'une lettre pour appeler le docteur, écrite par un écolier: «...Mon frère Jean est tombé en arrière sur la glace. Venez vite, monsieur le docteur, et apportez tous vos outils, car il faudra probablement faire l'amputation. »

Soyons simples, surtout! — Un de nos amis a reçu d'un correspondant qui semble avoir l'horreur du mot propre, une missive où se trouve, entre autres perles, celle que voici :

« Sachez donc faire usage des organes préhensifs dont la nature s'est plu à compléter vos membres antérieurs pour rassembler les brins du balai à l'aide duquel vous pourrez écarter les empêchements qui mettent des bâtons dans les roues auxquelles vous vous efforcez de pousser à la sueur de votre front! »

A PROPOS DES ARMOIRIES D'EVIAN

En bouquinant, j'ai mis la main sur un livre imprimé il y a bien des années, livre contenant un ensemble d'anecdotes et de légendes chablaisiennes. Tout un folklore.

Pour les lecteurs du *Conteur vaudois*, je transcris l'anecdote ci-après, qui est bien amusante. Pour mieux comprendre ce petit récit, je dirai à ceux qui l'ignorent que les armoiries de la ville d'Evian sont un gros poisson qui en mange un petit. Le gros qui mange le petit, hélas, cela ne se voit que trop de nos jours, et bien ailleurs que chez les poissons.

C'était donc au XVIII^e siècle. Un des souverains du Chablais visitait à petites journées le berceau de ses ancêtres et était attendu à Evian. Toutes les maisons étaient pavées de feuillages, de guirlandes et de fleurs. Un magnifique arc de triomphe en mousse s'élevait à l'entrée de la ville, du côté de Thonon et les autorités locales attendaient la venue du monarque.

La foule était compacte, les montagnards, vêtus de leurs plus beaux habits, étaient descendus en masse, et la garde bourgeoise formait la haie au milieu de laquelle devait passer le cortège royal. Le drapeau flottait et l'arc de triomphe était couronné par les armes de la ville, au bas desquelles, outre la devise: *Deo et regi fidelis perpetuo*, le syndic avait ajouté: *utinam remora*. La vue d'une estafette qui arrivait ventre-à-terre annonçait que le roi ne se ferait pas attendre. Le capitaine de la garde ordonna à ses soldats de se tenir dans la plus complète immobilité; aussi ressemblaient-ils à des soldats de carte. L'un d'eux, fatigué par cette position, par trop gênante pour un homme qui n'en a pas l'habitude, interrompit le silence général qui s'était fait par ces mots: *Capitaine!* et le capitaine de s'approcher et de répondre: *Té que te veux m'ninfant?* — *Mochi mé!* répartit le troupien en lui présentant son nez.

L'histoire ne dit pas si le capitaine fut assez complaisant pour rendre le service qu'on lui demandait.

La berline royale arrivait au grand galop, et quelques minutes après chacun pouvait contempler les traits d'un des descendants d'Hubert-aux-blanches-mains. Arrivé sous l'arc, le cortège fit halte et le syndic s'approchant de la portière, se mit à haranguer le monarque. Je ne vous répéterai pas ses paroles, tous les discours de syndics se ressemblaient dans ces cir-

constances. Celui-ci se distingua par la péroraison que voici :

« Sire ! si vous jetez les yeux sur les armoiries de notre ville, après l'immortelle devise qui constate sa fidélité envers Dieu et son roi, vous y lirez deux mots que vous me permettez de vous expliquer : *ulinam remora*. Le remora est un petit poisson qui s'attache aux vaisseaux et les empêche de continuer leur marche. Eh bien, majesté, que votre bonne ville d'Evian soit un remora pour vous ! »

A ces mots, le monarque sourit, car je ne crois pas qu'il eût jamais entendu une flatterie aussi originalement exprimée et aussi délicate.

* **Théâtre.** — Cette fois, c'est bien la fin de notre brillante saison d'opérette. Encore trois représentations, et nos excellents artistes nous feront leurs adieux. Nous ne les reverrons que dans deux ans ; et seront-ils tous là ?

Demain soir, dimanche, seconde de *Rip*, 4 actes délicieux de Robert Planquette. — Mardi 30 et mercredi 31 mai, *La Fille du Tambour-major*, d'Offenbach, une opérette dont le succès fut immense.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Il y a tisane et tisane.



Une amusante aventure s'est produite récemment dans une petite épicerie-droguerie d'une ville du canton :

C'était le soir, quelques instants avant la fermeture du magasin. Le patron, appelé à une réunion électorale, s'en était allé, laissant à son employé, un jeune homme quelque peu étourdi, le soin de servir les rares clients attendus.

Arrive une brave femme.

— Vous désirez ? s'informe le vendeur.

— Un paquet de « thé pectoral » pour faire transpirer. J'ai là, fit-elle en se frappant la poitrine, un rhume qui ne veut pas passer.

Le jeune homme ouvre un tiroir, remplit le cornet et le remet à l'acheteuse avec un aimable sourire.

— Combien faut-il en prendre à la fois ? s'enquiert la cliente.

— Au moins trois bonnes tasses, pour que ça fasse effet. Et surtout rester bien couverte, au lit, sans bouger.

Le lendemain matin, à la première heure, le droguiste voit une femme tout émotionnée faire irruption dans son magasin.

— Mon Dieu, monsieur, que m'a-t-on donné chez vous ? Je suis empoisonnée !!! J'ai acheté un paquet de « thé pectoral » ; j'en ai pris hier soir trois tasses, comme on m'a recommandé. Avec ça, je pensais transpirer. Ah ! ouiche ! Pas moyen ! Je n'ai pas eu le temps. De toute la nuit je n'ai pu rester cinq minutes au lit. Il m'a fallu courir tout le temps !

Le pharmacien, abasourdi, ne comprenait rien. Il ne répondait pas... ce qu'il n'eût du reste pu trouver le temps de faire, l'eût-il voulu.

— Mais regardez donc ? continua sa prolixité interlocutrice, en lui tendant ce qui restait du paquet acheté la veille. Qu'est-ce qu'il peut bien y avoir ?

Et le pauvre homme, anéanti, constata qu'en son absence, l'étourdi jeune homme s'était trompé de tiroir et avait donné au lieu du « thé pectoral » de la « Tisane purgative Merveilleuse ». Il expliqua la chose de son mieux et se confondit en excuses.

La femme, on le conçoit, prit plutôt mal la chose ! Ce fut un flot de reproches et de menaces, une avalanche de récriminations ; une description métaphorique et réaliste des troubles causés par cette médication intempestive, et des souffrances endurées par la pauvre victime ;

bref, des lamentations à faire pâlir celles du malheureux Jérémie.

— Il l'a fait exprès ! ne se lassait-elle pas de répéter. J'en suis sûre ! Et pour mieux se moquer de moi il m'a encore recommandé, la canaille, de bien rester au lit... sans bouger !

BERT-NET.

* **Au Kursaal**, nous avons eu, jeudi, les deux dernières de *Rien ne va plus* !, l'amusante revue annuelle. Ce fut la clôture de la saison d'hiver.

Vendredi prochain, s'ouvrira la saison d'été avec *The Royal Biographe*, un cinéma de tout premier ordre, qui attirera foule à Tivoli.

QUEMET DZEBIET FASAI

PO NE PAS SÈ FÈRE BRAMA

DZEBIET l'amève bin fère vigaitse. Medzive salâ et l'avâi onna sâi de la mêtsance.

Quasu tote lè veillie, se on voliève lo vère faillâi allâ ao *Tseveau blianc*, iò djuvessâi âi cartes, à clli tonnerre de yasse et l'annouève cheteuque, lè z'asse, et tot lo diabllo et son train. L'ètai adî lî que fasâi la derrâire man et que l'avâi lo premi bu son verro. Faillâi l'ouère : l'avâi adî la leinga ao mor. La sadze fenna que lâi avâi copâ lo fi quand l'avâi ètâ fé, n'avâi pas robâ sa dzornâ. Quand la minè sounève, faillâi retorna à l'ottò et, ma fâi çosse l'ètai onn' autre tsanson ; por cein que sa fenna, la *Dzebietta*, l'avâi assebin onna leinga dau serpeint, rasserria ao tot fin, et que... lo pouôro Dzebiet ein ouâ. L'ètai on prîdzo bin pe grand que stisse dau djonno, cein recoumeincive adî, quemet onna mola de molâre, ressiève, ringuève, segneulève, ritoulève et trioulève tota la né. Cein lâi manquève jamé.

Onna né, Dzebiet qu'ètai restâ prau tâ pè lo *Tseveau blianc*, quand l'a vu que la resse coumeincive, fâ dinse à la *Dzebietta* :

— Di donc, attiutâ vâ... i'è trovâ oquie !

Lo prîdzo s'arrête asse franc...

— Qu'a-to trovâ ? so lâi dit sa fenna.

— Lo tè deri dêman matin se te dépuste pe rein.

— Que na, dis-mè lo ora ?

— Na, na, dêman matin.

Et la fenna l'a bi zu miaulâ po coudhî savâi oquie, rein lâi a fé, pas mè qu'onna caille d'osi su on tsiron de fèmé. L'a bo et bin falîu sè quaisî et laissî ronfliâ mon Dzebiet tant qu'au sèlâo lèveint.

Adan lo matin, la *Dzebietta*, tot ein douteint sa béguinta et ein metteint sè caleçon — dâi caleçon quemet l'an lè fenne orâ, feindu dêvant et derrâi — ie fâ dinse :

— Ora, dis-mè que l'è que t'a trovâ hier à né.

— Eh bin, so repond Dzebiet que betève son bounet à moutset dêso lo coussin, i'è trovâ que fasâi bin pe galé ao *Tseveau blianc* qu'à l'ottò quand te lâi ronne.

MARC A LOUIS.

L'AVENIR DE LA CHANSON

L'*Echo du Nord*, grand journal politique, littéraire, industriel et commercial, qui se publie à Lille, a demandé aux chansonniers leur sentiment sur *l'avenir de la chanson*. La plupart ont répondu, parmi les plus en vogue, ainsi Xavier Privas, Th. Botrel, Jehan Rictus, Yvette Guilbert, Yann Nibor, et aussi notre ami et collaborateur Pierre Alin, un Suisse toujours, celui-là, en dépit de la marque bien française de son esprit.

Voici ce que dit, à son sujet, *l'Echo du Nord* :

« Dans cette consultation, M. Pierre Alin fait entendre la voix autorisée d'un jeune et d'un ardent. Il est le Benjamin des chansonniers. Poète et vrai poète dont on a remarqué, malgré la surproduction quotidienne, le volume de vers

Au long des Heures, il est, en outre, compositeur et chanteur.

» Les amateurs de bonne musique et de belles œuvres connaissent et applaudissent volontiers des mélodies comme « Les Cloches », « Près d'un Berceau », les « Marchands de Fleurs », le « Forgeron », les « Vendanges d'Octobre », toutes pièces où se révèle une exquise sensibilité au service des plus beaux dons. M. Pierre Alin voit bien où est le mal, mais il garde ses espoirs. »

Et voici également la réponse de Pierre Alin :

« Crise de la chanson ? Evolution ? Décadence ? Je ne sais et ne me sens guère l'âme d'un prophète. Mais je n'en suis pas moins persuadé de tout le pitoyable de son niveau actuel. A quoi cela tient ?

» Veulerie de goût du public, des directeurs ou tenanciers et surtout au fait qu'elle est un refuge à trop de déchets, d'incapables, exerçant un métier — en somme — plus méprisable que beaucoup d'autres.

» Mais, avouons aussi que le public n'est pas fier !

» Il n'y a, actuellement, plus d'« art » de la chanson ; mais Paris a de véritables fabriques alimentant incessamment la ville et la province de laideur, de bêtise et d'obscénité.

» Certes, je crois à un art éducatif, — il y a toujours une éducation du goût à faire, — mais sans pédanterie, sans tendance. L'artiste n'a pas à endosser, de parti pris, le rôle d'un prédicant, d'un moralisateur. Son premier devoir est d'avoir du talent est d'être un sincère.

» Joyeuse, puissante, tragique, mélancolique, enthousiaste ou philanthropique, la vie est assez diverse pour qu'on puisse la chanter sous toutes ses formes.

» On continue à prétendre que le public veut du « gros », de l'idiote ou de la saleté. Mais quels peuvent être ceux qui ont intérêt à maintenir cette légende, sinon ceux qui en vivent ?

» Quant au peuple, au vrai, je l'aborde toujours — quant à moi — avec infiniment de plaisir ; je suis sûr qu'il comprend et je ne puis que répéter ici ce que j'ai dit tant de fois déjà : « Ses instincts émotifs sont d'origine beaucoup moins basse qu'on se plaît à le dire. » Mais le vrai peuple est difficile à atteindre. »

» PIERRE ALIN. »

A peu de chose près, c'est là aussi l'avis de Jehan Rictus et d'Yvette Guilbert :

« La chanson populaire est morte, dit le premier : les conditions de la vie industrielle l'ont tuée et elle ne renaîtra pas, tant que ces conditions persisteront.

» La chanson d'amour et la chanson bachique ne peut jaillir et vivre que si le peuple est gai et s'il a des loisirs, et aussi, et surtout, s'il a des tonnelles, des arbres, des jardins, et s'il peut boire du vin non frelaté.

» L'existence dans les usines, les filatures, les grands magasins et les mines, fait de l'homme et de la femme des automatés. Toute joie y est morte d'avance.

» Reste le peuple pastoral. Mais les champs se sont également industrialisés... Le paysan, à l'aide de machines, cultive des étendues immenses sans presque de serviteurs ou de main-d'œuvre. Livré également à un labeur exténuant, où voulez-vous qu'il prenne le temps et comment voulez-vous qu'il prenne le goût de chanter ?

» La France tout entière est vouée au « beuglant » et à l'alcool. C'est la seule réaction que l'esprit populaire trouve contre le travail abrutissant et intensif. Vous n'y ferez rien, ni moi non plus, et je ne puis dire où nous allons. »

Et Yvette Guilbert :

» Oui, dit-elle, la chanson de France est en décadence, à cause de la production simplement « parisienne » et de musique-hall.

« ... » Oui, « je crois » et « je travaille », depuis onze années à la « renaissance du genre dans le sens éducatif et populaire ». J'ai fondé une école pour lutter pour la belle cause et je viens de faire, ces jours-ci, « la plus belle tournée de toute ma carrière », avec seulement de très, très vieilles chansons de France « du XIII^e au XVIII^e siècle. » Le succès fut colossal, triomphal !